

Édouard Guinard

Maire de Saint-Pardoux de 1947 à 1969.



Élections des 19 et 26 octobre 1947.

Le 26 octobre 1947, Édouard GUINARD devient maire de Saint-Pardoux, remplace M. Bernard de la Salinière, qui devient son premier adjoint, le deuxième adjoint est Léon Moreau.

Élections des 26 avril et 3 mai 1953.

Le 3 mai 1953, la liste de M. Édouard GUINARD composée de 17 conseillers est réélue entièrement au premier tour, c'est la Liste des Intérêts Communaux.

Élections des 8 et 15 mars 1959.

Le 15 mars 1959,
Inscrits: 1007,
Votants: 868,
Exprimés: 814,
Majorité absolue: 408.

Sont élus:

Édouard GUINARD: 679 voix.
Bernard de la Salinière: 569 voix.
Léon Moreau: 595 voix.
Paul Millasseau: 650 voix.
Léopold Goubeau: 637 voix.
René Bonnet: 635 voix.
Aristide Audouin: 633 voix.
Louis Gerbier: 629 voix.
Firmin Grolleau: 536 voix.
René Dallet: 627 voix.
Maurice Pradeau: 557 voix.
Albert Chassemon: 531 voix.
Joseph Martin: 628 voix.
Paul Couturier: 648 voix
Louis Paillier: 661 voix.
Pascal Thiollet: 663 voix.
René Bodin: 633 voix.

Élections des 14 et 21 mars 1965.

Le 21 mars 1965,
Inscrits: 908,
Votants: 758,
Exprimés. : 711,
Majorité absolue: 356.

Sont élus:

Édouard GUINARD: 521 voix.
Bernard de la Salinière: 558 voix.
Pascal Thiollet: 650 voix.
Louis Paillier: 499 voix.
Paul Millasseau: 510 voix.
Paul Couturier: 526 voix.
René Bonnet: 504 voix.
Aristide Audouin: 475 voix.
Louis Gerbier: 521 voix.
Joseph Martin: 585 voix.
René Dallet: 494 voix.
Maurice Pradeau: 410 voix.
Paul Russeil: 470 voix.

M. Édouard Guinard est né le 17 février 1904 à la Lucière de Saint-Pardoux. Son père est Jacques Guinard, cultivateur, et sa mère Virginie Poinot. En 1906, toute la famille vit au Poirier, elle se compose de 8 enfants, 6 filles et 2 garçons. Édouard GUINARD est agriculteur, il habite au Poirier de Saint-Pardoux. Il est élu conseiller municipal le 19 mai 1935, il a 31 ans. Il est désigné comme adjoint au maire, Bernard de la Salinière, le 13 mai 1945.

Sa première élection en 1935.

Élections des 5 et 12 mai 1935.

Maire en 1935: Victor Rousseau.
Premier adjoint: Fernand Jouneau.
Deuxième adjoint: Arthur Greteau.

Sont élus au premier tour:

Léon Moreau: 311 voix.
Alfred Lucet: 310 voix.
Fernand Jouneau: 310 voix.
Bernard de la Salinière: 269 voix.
Arsène Follet: 291 voix.
Victor Rousseau: 287 voix.
Arthur Greteau: 275 voix.
Alfred Passebon: 271 voix.
Louis-Édouard Guinard: 270 voix.
Auguste Rousselière: 268 voix.
Théophile Brunet: 267 voix.

Ballotage:

Auguste Lusseau: 256 voix. *
Augustin Fleury: 251 voix. *
Pierre Fazilleau: 243 voix. *
Gustave Lusseau: 236 voix. *
Édouard Guinard: 236 voix. *

*Les 5 derniers notés, en ballotage au premier tour, sont tous élus au second tour.

Édouard GUINARD disparaît le 8 avril 1969.

Ses obsèques en présence de nombreuses personnalités de la région, ont lieu le 10 avril 1969 à Saint-Pardoux.

Ont assisté aux obsèques:

-M. Quanquin, sous-préfet de Parthenay en 1969, évoqua la personnalité d'Édouard GUINARD en ces mots: (Extrait)

« Sous l'écorce rude et l'abord réservé des hommes de Gâtine, il cachait une forme bien à lui de sensibilité qui le poussa à la recherche sans compromis de l'intérêt général, dont il se faisait une idée stricte... »

-M. Pied, conseiller général du canton de Secondigny.

-M. Jubien, maire de Parthenay... etc...

Édouard GUINARD fut élu conseiller municipal pour la première fois en mai 1935. (Voir P2)

En octobre 1947, il fut élu maire de Saint-Pardoux. (Voir P1)

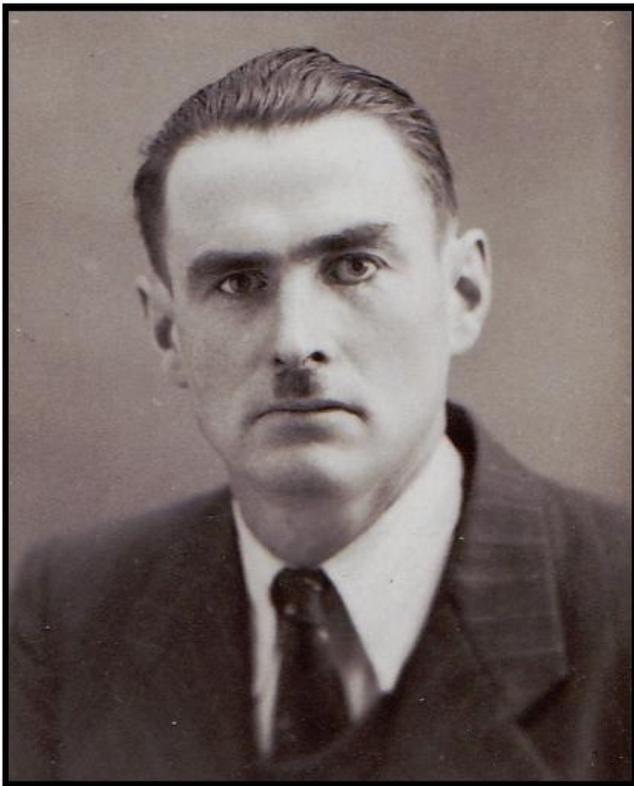
Édouard GUINARD siégea donc:

⇒ **34 années au conseil municipal dont 22 années en tant que maire.**

Quelques-unes de ses œuvres:

- Une mairie moderne,
- La maison de retraite de Château-Bourdin rénovée et agrandie,
- Une voirie entièrement refaite, les chemins de terre sont goudronnés,
- Un bourg aménagé et agréable,
- La réfection de l'église...

Il fut nommé: « Officier du mérite Agricole ».



Édouard GUINARD 1904/1969



Aristide AUDOUIN 1902/1976



René DALLET 1915/2006

Les documents ont été établis:

- À partir des articles de la presse régionale,
- Avec l'aide des descendants et de leur accord, pour les photos.

Jean-Michel Dallet.